

Insegnamento di

Lingua francese I

Prof.ssa Loredana Trovato



Modulo B – secondo semestre

Comprendre, analyser et traduire:

les typologies textuelles et les articles de journaux

I. Notes sur la théorie de la communication



pour que son public, respecté et pris en compte, accepte le message émis et y adhère.

I.1. Préliminaires : la communication

☞ Toute activité humaine est finalisée à la communication, à l'expression d'un besoin, d'une nécessité, d'un désir, à la transmission d'un message implicite ou explicite à un interlocuteur.

☞ Bien communiquer à l'oral et à l'écrit, c'est faire passer des messages à l'aide d'un langage choisi, en utilisant une voix ou un style bien placés, en jouant de ses émotions, en utilisant intelligemment son corps et ses mots

☞ **La communication** : Communiquer, c'est aller au-delà, c'est mettre en commun. C'est partager. La notion d'intérêt disparaît au profit de la notion du respect de l'autre. L'information est proposée par l'émetteur et reçue par le récepteur qui l'accepte (ou non). L'individu devient plus important que l'information.

☞ Les *participants à la communication*, ou acteurs de la communication, sont les « personnes » : l'ego, ou sujet parlant qui produit l'énoncé, l'interlocuteur ou allocutaire, enfin ce dont on parle, les êtres ou objets du monde.

☞ La *situation de communication* est définie par les participants à la communication dont le rôle est déterminé par *je (ego)*, centre de l'énonciation, ainsi que par les dimensions spatio-temporelles de l'énoncé ou contexte situationnel : relations temporelles entre le moment de l'énonciation et le moment de l'énoncé (les aspects et les temps), relations spatiales entre le sujet et les objets de l'énoncé, présents ou absents, proches ou éloignés, relations sociales entre les participants à la communication ainsi qu'entre eux-mêmes et l'objet de l'énoncé (les types de discours, les facteurs historiques, sociologiques, etc.). Ces *embrayeurs de la communication* sont symbolisés par la formule « je, ici, maintenant »¹.

I.2. Le modèle de la communication

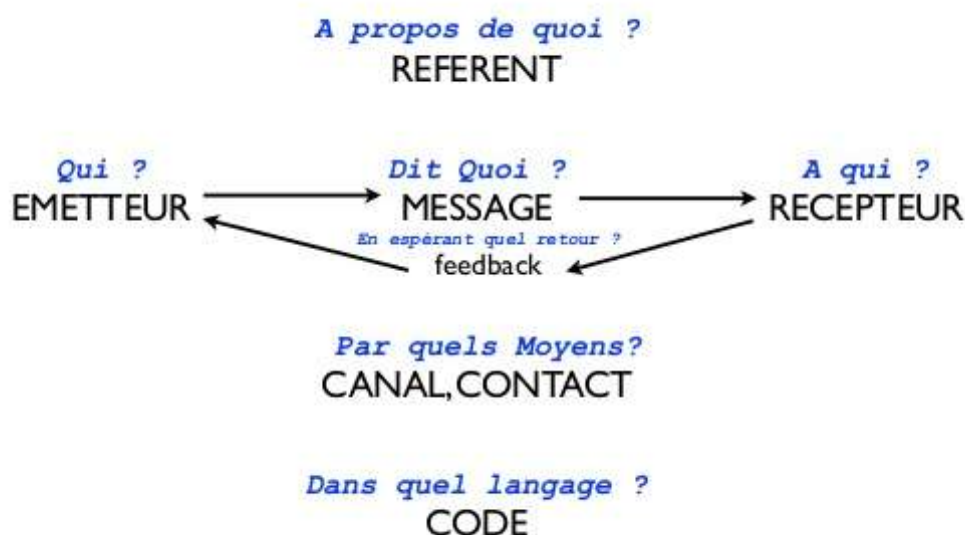
Roman Jakobson (1896-1982) a été un des plus grands maîtres de la linguistique du XX^e siècle. Né en Russie, membre, dès 1915 de l'école des formalistes russes, il enseigna entre les deux guerres en Tchécoslovaquie et fut l'un des chefs de file du très célèbre Cercle linguistique de Prague. Lors de l'invasion de la



¹ J. DUBOIS et alii, *Grand Dictionnaire Larousse de Linguistique et Sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007, p. 94.

Tchécoslovaquie par les nazis, il est obligé de s'enfuir en Scandinavie, d'où il arrive aux États-Unis en 1941. De 1942 à 1946, Jakobson enseigne à l'École libre des hautes études de New York, où il collabore avec Claude Lévi-Strauss. En 1943, il apparaît parmi les fondateurs du cercle linguistique de New York, dont il assumera la vice-présidence jusqu'en 1949. À partir de 1943, il enseigne dans de nombreuses institutions, entre autres à l'Université Harvard. Il a contribué à abolir les frontières entre la linguistique européenne et la linguistique américaine. Il a exercé une profonde influence sur la linguistique générale (notamment dans les travaux de Noam Chomsky), les études slaves, mais aussi sur la sémiotique, l'anthropologie, la psychanalyse, l'ethnologie, la mythologie, la théorie de la communication, les études littéraires. Il a conçu un modèle qui permet de réfléchir sur la communication et de comprendre les nombreux facteurs intervenant dans chaque situation de communication. Son modèle est apparu en anglais en 1958, la traduction française est publiée en 1963 sous le titre d'*Essais de linguistique générale*, un recueil d'articles où on retrouve aussi d'importantes considérations sur le système phonologique de la langue, sur la linguistique et Saussure, sur la traduction.

Modèle de la communication



➡ **L'émetteur** : on l'appelle aussi « locuteur » (en cas de communication linguistique orale), « scripteur » (communication écrite) ; on dit aussi « source » (en théorie de l'information), « énonciateur » (théorie de l'énonciation), « destinataire » (narratologie). Il s'agit de toute façon de l'instance qui produit le message et qui dans le cas le plus courant peut en être tenue pour responsable. C'est à l'émetteur qu'est rapportable l'intention de communication, et qui fait que nous aurons, dans un message, de véritables signes (vs indices) empruntés à un code. En y regardant de plus près on s'aperçoit que, davantage qu'une personne concrète, l'émetteur est un « rôle » qui peut être dissocié et réparti entre plusieurs maillons de ce qui constitue alors une « chaîne d'émetteurs ». Le sémioticien, Jean-Marie Klinkenberg, affirme que l'émetteur est « une entité théorique » :

[Il] n'est pas toujours une personne humaine, et encore moins une personne ayant véritablement envie de transmettre une information précise. [...] l'émetteur peut être

un animal, un organisme vivant inconscient, voire une machine ; il peut être aussi une institution, ou une multitude de personnes².

Cependant il est dans tous les cas très utile de distinguer entre :

- L'instance qui ne serait responsable que de la production concrète du message, mais non de son contenu (ce peut être un émetteur « mécanique », comme le répondeur téléphonique. Tous les « supports », dans le vaste domaine des médias, sont des émetteurs, chargés seulement de la diffusion de messages élaborés par d'autres ; c'est ce type d'émetteur qui détermine le **canal** de réception.
- L'instance qui est responsable de la teneur du message (le contenu). On réserve le terme **d'énonciateur** à ce deuxième cas. C'est en effet à lui que l'on attribue l'intention de communication, et c'est lui qui en principe contrôle la **référence** (« contexte », dit Jakobson) du message.

☞ **Le récepteur** : selon le cas (voir liste ci-dessus) allocutaire, lecteur, but, énonciataire, destinataire. Il s'agit de l'instance qui reçoit le message. Il ne s'agit pas forcément d'un individu : un message peut très bien avoir plusieurs récepteurs (simultanés ou non). Comme pour l'émission, on pourrait distinguer des sous-rôles relativement au canal (récepteurs divers, radio, télé, répondeur téléphonique de nouveau, etc.) ; au code (interprètes, mais on peut aussi les considérer comme des réémetteurs), et au référent. Selon J.-M. Klinkenberg, on a encore affaire à une « autre entité théorique », car :

Il ne s'agit pas nécessairement d'une personne physique (ce peut-être l'interrupteur du thermostat). Et d'ailleurs, le récepteur réel n'est pas nécessairement présent physiquement au moment de la production du message. Pensons au lectorat d'un journal, aux usagers de la route [...]. On a donc intérêt à décrire le destinataire comme une instance abstraite, un modèle postulé davantage qu'une réalité physique. De même qu'il y a un émetteur idéal, tout message a en effet un récepteur idéal [...]³.

On peut aussi faire une distinction entre :

- Récepteurs effectifs (tous ceux qui, mis en présence du message, sont amenés à le décoder), qui peuvent être « non concernés », voire illégitimes, clandestins, etc.
- Récepteurs ciblés, auxquels le message est véritablement adressé ; c'est à ce dernier type que l'on pourrait réserver le terme de **destinataire**.

Dans le cas de communications médiatiques, le ciblage du destinataire réellement visé peut être crucial, surtout s'il doit s'auto-sélectionner, ce qui est fréquent (publicités, codes de la route), et il fait souvent l'objet d'un travail spécifique lisible à l'intérieur du message (marques d'adresse, etc.).

☞ **Le canal** : ou « contact ». Le canal correspond à la voie matérielle qu'emprunte le message pour circuler de l'émetteur au récepteur. On distingue généralement les différents canaux selon la modalité sensorielle qui est sollicitée chez le récepteur : l'ouïe (canal auditif), la vue (canal visuel) sont chez l'homme les principaux, mais on peut également exploiter le toucher (canal tactile, cf. le cas du braille), et beaucoup plus marginalement l'odorat (canal olfactif, cf. cas des parfums) et le goût (canal gustatif,

² J.-M. KLINKENBERG, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 2000, p. 44.

³ *Ivi*, p. 45.

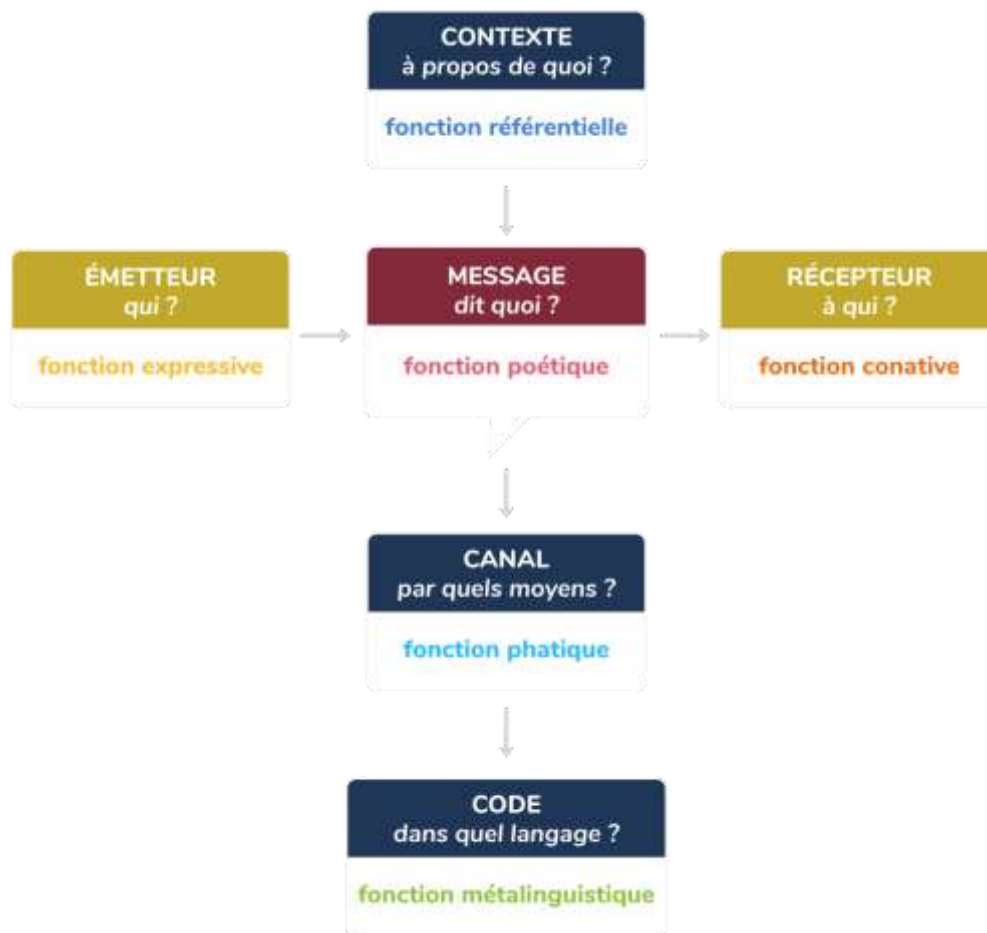
fonctionnant la plupart du temps en couple avec le précédent). Généralement un code donné entretient des relations privilégiées avec un canal particulier (par exemple code gestuel / canal visuel), mais dans certaines situations de communication on peut être obligé de « changer de canal ». Ainsi le langage verbal, lié au départ au canal auditif, peut aussi donner lieu à des messages exploitant le canal visuel (communications écrites). Le **transcodage** consiste précisément à adapter le code utilisé au canal de communication effectivement disponible, lorsque celui-ci diffère de celui pour lequel sont « taillés » au départ les signes que l'on veut utiliser. Un même message peut exploiter simultanément plusieurs canaux : on parle alors de communication **multicanale** (par exemple : les communications audiovisuelles).

☛ **Le code** : il s'agit du système de signes dans lequel sont prélevés ceux qui vont constituer le message. Le code utilisé doit en principe être partagé par les partenaires de la communication, ce qui leur permet de se comprendre. L'existence d'un code est donc un préalable de l'acte de communication. Un même message peut emprunter ses signes à plusieurs codes distincts : on peut alors parler de communications **pluri-codiques** : les panneaux du « Code de la route » en fournissent un exemple, puisque certains exploitent conjointement code iconique (image) et code linguistique.

☛ **Le contexte** : ou le « référent », terme de loin préférable, et qui a l'avantage de marquer la correspondance avec la fonction dite « référentielle », qui lui est reliée. Le **référent**, donc, est ce sur quoi porte le message, ce dont il parle. Il n'est absolument pas envisageable en dehors d'une situation de communication particulière.

☛ **Le message** : il s'agit de l'ensemble particulier de signes (choisis au sein d'un ou plusieurs codes) qu'adresse l'émetteur au récepteur – à ne pas confondre donc avec l'information qu'il a l'intention de lui communiquer, comme on risquerait de le faire en se fondant sur un sens courant du mot message. Il faut prendre ici le terme comme un concept, qui signifierait « ensemble fini et adressé d'éléments porteurs d'information ».

L'intérêt de ce schéma de la communication réside dans la conceptualisation des fonctions du langage. Jacobson fait correspondre à chaque facteur de la communication une fonction du langage. Aux six facteurs, correspondent six fonctions.



☞ La fonction référentielle

Cette fonction, liée au contexte, concerne principalement le référentiel dans lequel le message doit être interprété. Autrement dit à cet état du monde à l'intérieur duquel s'inscrit le message, et qui est nécessaire pour comprendre le sens. Le contexte d'une communication peut être par exemple une référence à la conversation en cours, ou encore à une culture, un pays.

☞ La fonction expressive

Elle est centrée sur le destinataire (l'émetteur) et lui permet d'exprimer son attitude, son émotion, et son affectivité par rapport à ce dont il parle. Par exemple, tous les traits dits suprasegmentaux - intonation timbre de la voix, etc. - du langage parlé se rattachent à la fonction expressive. Dans un contexte informatique, la fonction expressive pourrait être remplie par des méta-informations exprimant l'état psychologique de l'agent émetteur.

☞ La fonction conative

Elle est portée par le destinataire. Il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un effet. Cet aspect est lié à une autre approche, la théorie des actes de langage. Des formes grammaticales comme le vocatif ou l'impératif permettent l'instanciation de cette fonction, de la même manière que les verbes dits performatifs comme « demander », « affirmer », « proposer », etc.

☞ La fonction phatique

Cette fonction sert à établir la communication, à assurer le contact et l'attention entre les interlocuteurs. Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile. L'exemple typique est le « Allô » d'une communication téléphonique.

☞ La fonction métalinguistique

La fonction métalinguistique est liée au code, c'est-à-dire par exemple, la langue, employée pour la communication. Elle répond à la nécessité d'explicitier parfois les formes même du langage. À chaque fois que le destinataire s'assure que son interlocuteur partage le même système linguistique que lui, il fait appel à la fonction métalinguistique de son code.

☞ La fonction poétique

Cette dernière fonction met l'accent sur le message lui-même et le prend comme objet. Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes, et du code. Il s'agit de tous les procédés poétiques tels que l'allitération, les rimes, etc.

II. Les typologies textuelles

Voici un inventaire assez large de textes écrits et oraux qu'on peut rencontrer dans la vie de tous les jours et dans la vie professionnelle. Il est évident qu'ils n'obéissent pas tous aux mêmes contraintes de rédaction, qu'ils ne s'adressent pas du tout au même type de public (ou « destinataire ») et que la langue aussi peut subir des variations : longueur des phrases, utilisation de terminologie technique vs vocabulaire ordinaire ; présence vs absence de données chiffrées, de formules, de sigles etc.

étude	interview	contrat
manuel	débat	mode d'emploi
thèse	procès-verbal	lettre
monographie	critique	liste des hôtels
mémoire	rapport	index
article de périodique	compte-rendu	table des matières
article de vulgarisation	article d'encyclopédie	thésaurus
reportage	guide de voyage	norme terminologique
dissertation	résumé	dictionnaire spécialisé
exposé	brochure	bibliographie
communication	prospectus	catalogue
conférence	dépliant	publicité
discussion	spécification	
entretien	brevet d'invention	

Il est souvent capital de saisir la typologie discursive (ou communicative) du texte qu'on lit ou qu'on doit rédiger pour bien comprendre son sens ou pour le formuler de manière adéquate au but qu'on se propose : il est en effet impensable de faire la promotion d'une nouvelle voiture en donnant simplement des données techniques sur le fonctionnement de son moteur ; celles-ci sont par contre indispensables dans un article,

même s'il s'agit d'un article de vulgarisation, dans un magazine automobile. De même, un article bourré de métaphores pour expliquer le fonctionnement de l'appareil respiratoire sera tout à fait pertinent dans une revue « grand public » comme *Top Santé* ou un magazine pour enfants, alors qu'il serait jugé comme peu sérieux s'il était distribué aux médecins participant à un congrès sur l'asthme des enfants...

La notion de *situation de communication* prend donc ici toute sa place et apparaît comme indispensable pour bien identifier les types de discours qui sont développés à l'intérieur des textes et, par conséquent, pour les décoder.

La situation de communication se compose de

l'émetteur QUI ? c'est celui qui émet le message	le message ou l'énoncé QUOI ? c'est ce qui est communiqué	le destinataire A QUI ? c'est celui à qui s'adresse le message
		le récepteur c'est celui qui reçoit le message
de circonstances particulières ou circonstances de l'énonciation :		
le lieu Où ?		
le moment QUAND ?		
le moyen COMMENT ?		

Attention: Le destinataire et le récepteur peuvent être la même personne. Mais dans certaines circonstances, un message peut être reçu par quelqu'un à qui il n'était pas adressé. À ce moment-là, le destinataire et le récepteur sont deux personnes différentes.

Suivant les circonstances de l'énonciation, il faut savoir quel registre de langue employer.

registre de langue	prononciation	vocabulaire	syntaxe	situation de communication
familier	syllabes avalées	argotique ou familier concret expressions imagées	phrases simples, souvent segmentées négations tronquées interrogation par intonation	orale entre interlocuteurs intimes ou du même âge

courant	standard	vocabulaire d'usage courant	phrases simples ou complexes	orale et écrite
soutenu	articulation soignée respect des liaisons	abstrait, recherché, spécialisé	phrases complexes, utilisation du passé simple, du subjonctif imparfait	écrite

Si le discours peut avoir des contours variés dans les textes, suivant le public auquel il s'adresse, la matière dont il traite, etc. il est également possible de dresser un inventaire prototypique des types de textes dans lesquels les différents discours peuvent se développer. Le terme « prototype » indique un modèle théorique idéal qui, en tant que tel, ne se réalise entièrement dans aucun texte concret, mais qu'on formule à partir des analogies existant entre plusieurs textes concrets. Il s'agit donc d'une abstraction permettant de caractériser un texte concret, normalement composé de plusieurs types de discours et d'une variété de caractéristiques formelles, par rapport à un nombre restreint de prototypes – ou modèles théoriques. Le but de ce classement par prototypes est évidemment de permettre un déchiffrement plus aisé du texte concret, car la présence d'un faisceau de caractéristiques permettant de le classer dans une typologie plutôt que dans une autre signifie que ce texte concret respecte des contraintes générales valables pour tout texte appartenant à cette typologie, et que même les phrases du texte les plus éloignées de cette typologie pourront recevoir une interprétation nouvelle à la lumière de la macro-typologie textuelle (structure d'ensemble) qu'on a pu repérer.

Voici la liste des prototypes sur laquelle il y a un certain accord :

- ❖ texte narratif ;
- ❖ texte descriptif ;
- ❖ texte informatif-explicatif ;
- ❖ texte argumentatif ;
- ❖ texte injonctif ou prescriptif.

Chaque texte concret sera par conséquent caractérisé par la dominance d'un type textuel, et par l'insertion éventuelle des autres. Un compte-rendu d'une séance de l'Assemblée Nationale, par exemple, est un texte à dominante narrative, mais il comporte l'insertion des paroles rapportées des députés, lesquelles contiennent, quant à elles, des argumentations. De même, une notice d'emploi d'un téléviseur est un texte à dominante explicative, mais il y a normalement une partie descriptive (description des touches), une partie injonctive (ce qu'il convient de faire en cas de panne ou ce qu'il est toujours déconseillé de faire) et celui-ci peut comporter en outre une certaine dose d'argumentation, lorsqu'on justifie les avantages d'une certaine fonction, voire de narration, si l'on retrace l'évolution de la technique ayant permis de développer un certain système d'affichage des couleurs.

Nous allons donner une définition des différents types de textes, en indiquant, d'un côté, leurs fonctions et leurs caractéristiques d'organisation et, de l'autre côté leurs caractéristiques lexicales et grammaticales générales.

➤ Texte narratif

Fonctions	❖ Relater des événements qui se sont produits dans le temps (réel ou imaginaire) ❖ Constituer un document d'un fait : c'est la fonction essentielle de la narration historique ❖ Fonction symbolique : le récit peut être l'illustration d'une règle de morale, il constitue donc une parabole, un symbole dans lequel on est invité à trouver un deuxième sens, qui est le sens véritable. C'est le cas des Fables d'Ésope ou de La Fontaine, par exemple. ❖ Fonction argumentative : le fait qui est rapporté constitue une preuve en faveur ou au détriment de la thèse de l'auteur.
Caractéristiques d'organisation	Le texte narratif s'organise autour de l'écoulement du temps, mais la succession temporelle n'est pas toujours régulière. En effet, celle-ci peut : ❖ suivre l'<i>ordre chronologique</i> des événements, c'est-à-dire les présenter dans l'ordre selon lequel ils se sont produits ; ❖ présenter des <i>anticipations</i> en annonçant des événements qui se produiront plus tard dans l'histoire (romans, biographies) ou bien anticiper le résultat d'un événement avant de raconter les faits (presse, fait divers) ; ❖ être construite avec des <i>retours en arrière</i>, par lesquels on évoque des événements qui ont précédé les faits racontés, ou des <i>ellipses</i>, c'est-à-dire des sauts dans le temps qui font passer sous silence des événements sans importance. ❖ Le texte narratif s'organise en outre autour du sujet de l'action. Le rythme de la narration est variable, selon l'importance que l'auteur donne aux événements racontés: il y a donc des événements qui sont racontés en quelques lignes et d'autres auxquels l'auteur consacre plusieurs pages.
Caractéristiques lexicales	Abondance de termes et d'expressions faisant référence au temps. Le texte narratif étant organisé autour de l'écoulement du temps, il présente généralement beaucoup de mots et d'expressions concernant le temps. Le choix de ces expressions dépend du point de vue du narrateur : selon que le narrateur situe les événements par rapport au temps du récit ou du moment où il se trouve lui-même, certaines expressions de temps peuvent varier.
Caractéristiques grammaticales	❖ abondance de verbes : ceux-ci servent à décrire les actions, très fréquentes dans ce type de textes. ❖ utilisation des temps du passé. Dans le texte narratif, on trouve une succession de phrases parfois courtes et beaucoup de verbes. Les temps utilisés sont surtout le passé simple, le passé composé (si la langue utilisée appartient au registre courant) ou le présent de la narration. Ces temps indiquent des actions ponctuelles, contrairement à l'imparfait de l'indicatif qui caractérise les descriptions.

➔ Texte descriptif

Fonctions	❖ (textes documentaires) donner une image d'un objet qu'on ne voit pas. ❖ (textes de fiction) créer une atmosphère. ❖ donner des indices sur la suite du récit. ❖ développer le symbolisme. ❖ contribuer au caractère « littéraire » d'une œuvre. ❖ La fonction d'un texte descriptif est celle de représenter ce que le lecteur ne voit pas. Qu'il s'agisse d'un lieu, d'une personne, d'un objet ou d'un animal, ce genre de texte vise à produire dans l'esprit du lecteur une image à travers un ensemble de procédés d'écriture.
Caractéristiques d'organisation	Plusieurs possibilités : ❖ organisation selon un point de vue : le texte est structuré en fonction de celui qui voit : succession spatiale (de droite à gauche etc.) ou temporelle (d'avant à après). ❖ organisation thématique : le thème de la description est subdivisé en sous-thèmes, traités successivement. La description s'organise autour d'un thème principal avec des repères spatiaux et temporels, dans la plupart des cas, ainsi que des mots (verbes et adjectifs...) appartenant souvent au même champ lexical. La description peut être: ❖ <i>documentaire</i>, quand on veut donner une description réaliste et détaillé (par exemple dans une encyclopédie, un guide...); ❖ <i>inventaire</i>, quand l'auteur veut donner une description assez précise que possible, même s'il s'agit d'un thème fictif; ❖ <i>subjective</i>, quand la description a une valeur émotive ou sentimentale et l'écrivain se limite à souligner certains détails de la réalité qu'il veut faire connaître au lecteur.
Caractéristiques lexicales	❖ Suivant l'organisation adoptée, il y aura une abondance de repères spatiaux ou temporels ; tout le vocabulaire relatif aux cinq sens de l'homme est aussi très utilisé (la vue avant tout, mais aussi l'ouïe, le goût, l'odorat, le tact). ❖ Le vocabulaire appartient au même réseau lexical et il peut y avoir des mots techniques concernant le thème décrit. ❖ La description est généralement introduite par un verbe de perception signalant le sens sollicité: odorat, vue, toucher, ouïe, goût. ❖ Dans une description, les procédés de style les plus fréquents sont: la <i>comparaison</i>, la <i>métaphore</i> et l'<i>énumération</i>.
Caractéristiques grammaticales	❖ Les temps verbaux les plus utilisés sont en général l'imparfait et le présent. ❖ Abondance de groupes nominaux comportant une expansion nominale (outil privilégié pour qualifier un objet, pour donner toutes ses caractéristiques concrètes). ❖ Le texte peut présenter de nombreux repères spatiaux sous forme d'adverbe et de prépositions de lieu. ❖ Il peut y avoir aussi de nombreux adjectifs décrivant les dimensions d'un objet/lieu, l'aspect physique ou le caractère d'une personne.

	❖ Le temps de la description est généralement l'imparfait de l'indicatif, mais on peut trouver aussi le présent indicatif pour souligner une description générale intemporelle.
--	---

➡ Texte informatif-explicatif

Fonctions	La fonction de base étant de modifier les connaissances du lecteur, celle-ci peut se décliner de trois manières au moins : ❖ fonction informative : transmission immédiate d'informations (ex. liste, catalogue, brèves de quotidiens, cours de la bourse). Ce type de fonction suppose que le lecteur est en mesure de décoder l'information elle-même. ❖ fonction didactique : adaptation de l'information pour la rendre compréhensible, dans le but de constituer des connaissances. C'est la fonction, entre autres, des textes ou articles de vulgarisation. En plus de ces fonctions, le texte de fiction peut avoir recours à un développement explicatif pour : ❖ « faire vrai » : ces passages renforcent l'illusion que les personnages de la fiction sont réels. ❖ retarder l'action, et créer un temps de repos ou de suspense. ❖ ajouter des détails aidant à comprendre l'intrigue. ❖ établir un lien entre un personnage et un milieu social déterminé : grâce à la description, on montre leur cohérence.
Caractéristiques d'organisation	❖ Progression à thème constant : le thème reste toujours le même, et on ajoute des informations nouvelles sur celui-ci. ❖ Progression à thème éclaté : les informations qu'on donne concernent chacune une partie du thème. ❖ Progression à thème linéaire : le propos (à savoir, ce qu'on dit de nouveau sur le thème) d'une information devient à son tour le thème de l'information suivante, et ainsi de suite.
Caractéristiques lexicales	❖ Emploi de vocabulaire spécialisé du domaine dont on parle. ❖ Vocabulaire analogique et emploi de synonymes appartenant au vocabulaire général, pour rendre le texte accessible aux non-spécialistes. ❖ Emploi de périphrases, dans ce même but d'expliquer un mot technique par sa définition en langue générale. ❖ Comparaisons : on compare un objet non connu du lecteur au fonctionnement d'un objet plus proche de son expérience, ce qui en favorise la compréhension de la part de celui-ci.
Caractéristiques grammaticales	❖ Le temps verbal le plus utilisé est le présent, car l'explication du fonctionnement d'un objet doit toujours rester valable (cf. recettes de cuisine). ❖ Fréquence des présentatifs (c'est...qui/e, voici... il y a ...) qui insistent sur des points importants dans la transmission de l'information (on les appelle des « outils de thématisation »). ❖ Présence de liens logiques (adverbes, conjonctions : donc, ainsi, c'est-à-dire, par conséquent, c'est pourquoi...) marquant le passage de l'information à l'explication.

➔ Texte argumentatif

Fonctions	Le but d'un texte argumentatif est de prouver que sa position est la bonne, ou que celle de quelqu'un d'autre est mauvaise. Chaque fois qu'on présente des arguments pour ou contre une conclusion, on écrit un texte argumentatif. ❖ fonction persuasive : pour convaincre le lecteur, lui faire partager son point de vue. ❖ fonction polémique : pour contraster les positions d'un adversaire. Normalement on essaie de le ridiculiser, ou de démontrer que ses arguments sont inconsistants.
Caractéristiques d'organisation	❖ Addition d'arguments en faveur ou contre une thèse. ❖ Relation entre théorie et exemple : on alterne les arguments théoriques avec des exemples concrets qui peuvent constituer une illustration des arguments déjà développés ou être des arguments à leur tour. ❖ Développement d'un raisonnement « canonique » : raisonnement déductif (l'argument suivant découle du précédent) ; raisonnement concessif (on accorde quelque crédit aux arguments de l'adversaire pour mieux l'attaquer ensuite : le « oui, certes, mais... ») ; le raisonnement par analogie (on met la réalité dont on parle en parallèle avec une autre réalité plus concrète ou plus connue). ❖ Réponse/relation au point de vue adverse : on peut organiser son argumentation comme une suite ponctuelle de contre-arguments faisant écho à ceux de l'adversaire, et plaidant évidemment une conclusion opposée. ❖ L'argumentation concerne un thème, sur lequel précisément l'argumentateur exprime une opinion. ❖ Le texte argumentatif se développe à partir d'un raisonnement logique autour de la thèse qu'on veut défendre ou combattre. ❖ En outre, dans les messages de type publicitaire et politique on fait souvent appel à l'émotion et aux sentiments du récepteur. ❖ La thèse ou l'opinion que l'on veut contredire peut être citée de façon explicite ou bien sous-entendue. Le raisonnement logique qui soutient ou contredit la thèse peut s'appuyer sur : ❖ la <i>déduction</i> : on tire les conséquences en allant du général au particulier ; ❖ l'<i>induction</i> : on décrit les implications générales en partant d'un cas particulier. Dans ces cas, les arguments sont enchaînés de façon à ce que l'argument qui suit soit une conséquence de celui qui le précède ; ❖ l'<i>analogie</i> : qui s'appuie sur des comparaisons ; ❖ l'<i>opposition</i> : qui montre les contrastes entre les deux thèses ; ❖ le <i>raisonnement causal</i> : qui tire les conséquences d'un fait.
Caractéristiques lexicales	❖ Emploi de mots à connotations positives ou négatives et d'axiologiques (adjectifs de valeur), car il s'agit d'exprimer un jugement de valeur. ❖ Indicateurs du degré de certitude, suivant la stratégie

	adoptée : affirmation catégorique (sans aucun doute, il est certain que...), qui chasse toute objection et tout doute ; hésitation, qui donne l'impression de ne pas forcer le lecteur, mais qui introduit tout de même les arguments destinés à le persuader (peut-être, il est possible que...). ❖ Le texte argumentatif présente des verbes et des expressions indiquant l'affirmation et l'opinion ; l'observation et la constatation. ❖ On trouve également de nombreux liens logiques marquant l'hypothèse, la cause, la concession, la conséquence, l'opposition. ❖ Il faut en outre tenir compte des connotations, c'est-à-dire du sens particulier qu'un mot ou un énoncé peut prendre dans le contexte du discours et en fonction de la thèse que l'on veut soutenir ou contredire.
Caractéristiques grammaticales	❖ Présence des pronoms locutifs (je/tu, nous/vous), car le lecteur est pris à partie par l'auteur. Le temps le plus utilisé est généralement le présent intemporel, puisque les arguments sont toujours valables : ❖ Puisqu'il s'agit d'un message entre un émetteur et un récepteur, ce type de texte est souvent caractérisé par des pronoms personnels, en particulier ceux de la première et de la deuxième personne. ❖ Le temps dominant est le présent indicatif intemporel, le plus indiqué pour exprimer une opinion générale. Puisqu'on utilise souvent des verbes d'opinion ainsi que des liens logiques marquant la concession, la conséquence, l'hypothèse..., le temps et le mode de la subordonnée peuvent être autre que le présent indicatif : subjonctif, indicatif imparfait, conditionnel...

➡ Texte injonctif ou « discours procéduraux » (J.-M. Adam)

Fonctions	Pour recommander ou ordonner un comportement à un destinataire. Ses fonctions précises dépendent du rapport de force entre l'émetteur et le destinataire. ❖ Si c'est l'émetteur qui détient le pouvoir, le texte injonctif transmet un ordre (p. ex. lois et règlements). ❖ Si l'autorité de l'émetteur se réduit à une compétence qu'il met à la disposition du destinataire, le texte injonctif transmet un conseil (p. ex. recettes de cuisines ou modes d'emploi). ❖ Si c'est le destinataire qui détient le pouvoir, le texte injonctif transmet une prière ou une requête. Le texte injonctif a pour but de conseiller, demander ou dicter un comportement au destinataire du message pour des raisons multiples: ❖ Énonciation d'une loi, d'un règlement; ❖ Transmission d'un ordre, d'un conseil; ❖ Invitation à accomplir une action (par exemple dans des textes de type publicitaire, dans une prière); ❖ Instructions pratiques (mode d'emploi, recettes de cuisine).
------------------	--

	L'interprétation d'un texte injonctif dépend aussi de la personne qui détient le pouvoir. Le texte représente un ordre si c'est l'émetteur qui a le pouvoir, une prière si le pouvoir est détenu par le destinataire du message.
Caractéristiques d'organisation	❖ Organisation chronologique : lorsque l'action à exécuter est divisée en phases successives, chaque phrase ou paragraphe en décrit une. ❖ Constance de ton employé : il est modulé suivant le rapport de force existant entre les locuteurs, mais, étant donné que ce rapport ne varie pas d'un bout à l'autre du texte, le ton général non plus ne varie pas. Le texte injonctif s'organise autour d'une ou plusieurs actions que le récepteur du message est invité à accomplir. Le ton du texte est constant, mais dépend des rapports entre l'émetteur et le récepteur. S'il s'agit d'un rapport de subordination, le ton peut être décidé, péremptoire ou même agressif; si, par contre, le rapport est égalitaire ou peu important, le ton peut être convaincant, affable (publicités) ou même neutre (modes d'emploi). Dans certains cas, le texte injonctif peut être organisé à partir d'une séquence illustrant, par ordre chronologique ou spatial, les actions ou les opérations à accomplir (indications routières, d'orientation dans un guide, recettes, modes d'emploi).
Caractéristiques lexicales	❖ Fréquence de verbes indiquant l'action et le mouvement (indication des actions à accomplir). ❖ Abondance de formes allocutives d'interpellation : pour s'adresser directement au destinataire, on utilise des termes qui le désignent dans son texte (« Monsieur le directeur », « Mes amis », « vous », etc.). ❖ Dans ce type de texte, l'émetteur interpelle souvent directement le destinataire du message. On trouve donc souvent des interpellations directes (« citoyens », « chers clients »...). ❖ Ce texte présente un grand nombre de verbes, surtout d'action et de mouvement. ❖ Le champ lexical est celui de l'action ou des actions indiquées par l'émetteur et il dépend du contexte. C'est ainsi que le vocabulaire peut concerner la cuisine si le texte est une recette, la mécanique s'il s'agit du mode d'emploi d'un appareil, le droit s'il s'agit d'une loi.
Caractéristiques grammaticales	❖ Abondance de verbes, à cause de l'insistance sur les actions à accomplir. ❖ Les verbes sont conjugués aux modes et temps qui véhiculent les diverses nuances de l'ordre et du conseil : l'impératif, bien évidemment, mais aussi l'infinitif (dans les recettes et modes d'emploi), le conditionnel (ordre atténué, utilisé aussi dans la prière), le futur (projection dans le temps à venir). Il y a aussi des périphrases telles que « il faut que », « on doit », etc. ❖ Phrases courtes, avec peu de subordonnées, car on présente les actes à accomplir les uns après les autres de façon essentielle. ❖ Le mode et le temps choisis dépendent du type d'injonction. L'impératif est le temps de l'injonction par excellence, mais on peut trouver aussi :

	❖ L'infinitif, si le ton est neutre (modes d'emploi, recettes, proverbes). ❖ Le conditionnel, si on donne un conseil et que l'ordre n'est pas péremptoire. ❖ Le futur indicatif, si on énonce une loi, un règlement. ❖ Le subjonctif, après des verbes exprimant une volonté une nécessité, un ordre. ❖ Les textes injonctifs présentent généralement peu de subordonnées: les phrases sont courtes et nombreuses et il y a plus de verbes que d'adjectifs.
--	---

III. L'article de presse. Le comprendre pour bien le traduire

Rédigé par un journaliste, un article peut prendre plusieurs formes en fonction de son contenu et de la rubrique à laquelle il est destiné (politique, économie, étranger, société, culture, sports, etc.).

III.1. Structure

La majorité des articles se composent de trois grandes parties :

- ✓ L'*attaque*, qui est la première phrase du texte, et qui doit inciter le lecteur à lire la suite de l'article. Elle se compose souvent d'une phrase sans verbe, d'une description imagée ou d'une citation.
- ✓ Le *corps de l'article*, qui est constitué de la plus grande partie du texte. Selon sa longueur, il peut être séparé par des intertitres.
- ✓ La *chute*, qui est la dernière phrase de l'article, sert à marquer la fin du texte. Elle prend souvent la forme d'une question, d'une comparaison ou d'une phrase clé reprise du corps de l'article. À la différence d'une conclusion, elle doit être brève et frappante.

En plus du titre et du corps du texte, un article peut être complété par d'autres éléments :

- ✓ Le *sous-titre*, qui précède l'article proprement dit. Il sert à résumer l'information et à inciter le lecteur à s'intéresser à l'article. Il est souvent présenté en caractères gras ou en italiques.
- ✓ Le *chapeau* (souvent écrit « chapô » dans le milieu de la presse) est un texte généralement court, précédant le corps d'un article de presse, et dont le but est d'en encourager la lecture, par exemple, en résumant le propos qui va être développé. Il est placé a priori au-dessus de l'article et sa justification (sa largeur) « coiffe » généralement les différentes colonnes utilisées pour le contenu de l'article (d'où le terme « chapeau »). Pour les journalistes, le chapeau constitue avec la titraille et une éventuelle illustration les éléments essentiels de l'accroche, censée donner envie au lecteur de lire l'article. En presse écrite, une accroche bien constituée donne au lecteur une information immédiate quant au contenu de l'article. Elle est déterminante dans le choix du lecteur d'aborder ou non une lecture approfondie de l'article. Si le sujet de l'article le permet et que le lignage est suffisamment important, l'article est précédé d'un chapeau qui vise dans l'idéal à répondre aux cinq questions. Dans un journal quotidien, où la typographie est la

plus sobre possible, le chapeau est généralement donné en gras. Les autres périodiques peuvent adopter une plus grande fantaisie, notamment avec l'utilisation de fontes différentes, d'une lettrine, le jeu avec les diverses règles typographiques, voire en insérant un élément graphique ou une photo détournée (image dont on dégage tout ce qui peut distraire l'œil du sujet que l'on veut souligner, ou pour laquelle une forme arrondie est choisie), ou encore une photo dont les bords se fondent plus ou moins avec le texte. Les éditions en ligne répondent globalement aux mêmes impératifs typographiques et recourent également au chapeau. Le chapeau existe en version sonore : en radio et en télévision, les sujets importants ou ceux que la rédaction veut particulièrement souligner pour diverses raisons éditoriales, sont « lancés » par une accroche, dont la forme est différente en apparence, mais dont le but et le principe sont les mêmes.

III.2. Style

La rédaction d'un article répond à un certain nombre de règles :

- ✓ Le titre et si possible l'introduction doivent présenter brièvement l'information.
- ✓ Le contenu doit répondre aux questions *qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi ?* (QQOQCP).
- ✓ L'essentiel de l'information doit apparaître dès le début du texte.
- ✓ Le style doit privilégier les phrases courtes et éviter le jargon ou, à défaut, l'expliquer.
- ✓ La longueur demandée (ou *calibrage*) doit être respectée.
- ✓ La présentation doit renforcer la lisibilité du texte, notamment grâce au sous-titre (ou chapeau), aux intertitres et aux légendes des photos.

Pour résumer⁴

Titrage	Définitions
Titre de rubrique	Classe l'article dans un sous-ensemble du journal. <i>Exemple</i> : Événement
Surtitre	Titre secondaire placé au-dessus du titre principal. <i>Exemple</i> : Circulation
Titre	Groupe de mots, phrase désignant l'article et annonçant le sujet. <i>Exemple</i> : La France au pas
Sous-titre	Titre secondaire placé après le titre principal. <i>Exemple</i> : Bouchons énormes et accidents mortels
Chapeau	Texte bref à la suite des titres : il annonce, résume l'article. <i>Exemples</i> : Depuis quinze jours, la circulation est partout freinée et parfois stoppée. 6 morts à Saint-Étienne, 8 à Lille, 32 blessés... Jusqu'où cette inquiétante montée ?
Intertitre	Titre secondaire pour une partie d'un article. Il fait fonction de relais ou de relance des titres.

Pourquoi titrer ?

Quatre grands rôles :

■ **Informer.** Un bon article est celui qui livre 80 % des informations dans les titres et le chapeau. Certains titres résument l'essentiel.

Exemples : « Sècheresse : le mal s'étend », « Air Inter : dix vols annulés »

■ **Accrocher.** Il faut inciter à lire par des phrases ambiguës qui créent un suspense.

■ **Spatialiser.** Bien détachés grâce à différents types de caractères et à leur forme nette sur fond blanc, les titres échappent en partie à une lecture linéaire : on peut commencer par le sous-titre, lire le chapeau, etc. Mieux, le regard peut effectuer un véritable slalom sur les titres de la une d'un journal.

■ **Constituer un circuit court de lecture.** Le lecteur y puise l'essentiel des informations et se réfère à l'article pour les compléments. Les circuits courts sont nécessaires dans les écrits suivants : articles de presse, notices et modes d'emploi, documents publicitaires, affiches, ouvrages de vulgarisation.

⁴ Le schéma suivant est tiré de C. Desaintghislain, C. Peyroutet, *L'Expression écrite. Retenir l'essentiel*, Paris, Nathan, coll. « Guides pratiques », 2014, p. 50.

Voici un exemple de la structure d'un article de presse

Voici un article extrait du Journal Des Enfants (JDE 2009).
Complète les légendes à l'aide des informations contenues dans ce document. Tu trouveras l'article intégral à la page suivante.

Sciences

Bon anniversaire Internet!

Il y a 40 ans, les inventeurs d'Internet n'imaginaient pas les conséquences de leur invention sur notre vie.

« Je n'aurais jamais imaginé que ma grand-mère de 99 ans passerait son temps sur Internet... » L'homme qui parle a pourtant inventé Internet. Il s'agit de Leonard Kleinrock, qui était à la tête de l'équipe de l'Université de Californie à Los Angeles (États-Unis), le 29 octobre 1969.

Ce jour-là, l'équipe réussit pour la première fois à faire « parler » un ordinateur à un autre. Leonard Kleinrock était persuadé que le but des ordinateurs était de les faire communiquer entre eux. Il voulait créer un réseau de communication entre les ordinateurs qui soit aussi facile à utiliser que le téléphone.

Grandir

Cette idée, il l'avait déjà proposée en 1962. Mais « personne ne voulait en entendre parler », raconte-t-il. Pourtant, le projet ARPANET, financé par l'armée, voit le jour et réussit à connecter des ordinateurs entre eux. C'est le début de ce qu'on appelle aujourd'hui la Toile, car les réseaux entre les ordinateurs se sont multipliés comme les fils de la toile d'une araignée. Une Toile qui n'a pas encore fini de grandir.

Leonard Kleinrock, le papa d'Internet.

Illustration qui peut être une photo, un dessin, une image infographique...

La légende

La chute

Le titre

Le chapeau

L'attaque

Le corps de l'article

L'intertitre

La rubrique

Activités

Indications générales pour l'analyse de chaque texte :

- 1) Relevez les six éléments du modèle de la communication de Jakobson et dites quelles sont les fonctions principales que l'on peut repérer.
- 2) Indiquez le genre textuel.
- 3) Sur la base de la typologie textuelle, relevez la/les fonction/s, le/s but/s à atteindre.
- 4) Relevez les caractéristiques d'organisation sur la base de la typologie textuelle.
- 5) Relevez les principales caractéristiques lexicales et grammaticales, même en les soulignant à l'aide de couleurs différentes.

➡ **Attention** : ces textes sont accompagnés d'une série d'activités à faire sur Moodle. Elles sont obligatoires et à faire avant l'examen oral.

Texte narratif

Guillaume Musso, *La Jeune fille et la nuit*, Paris, Calmann-Lévy, 2018, pp. 15-18.

2017

Pointe sud du Cap d'Antibes. Le 13 mai.

Manon Agostini gara sa voiture de service au bout du chemin de la Garoupe. La policière municipale claqua la porte de la vieille Kangoo en pestant intérieurement contre l'enchaînement de circonstances qui l'avait conduite ici.

Vers 21 heures, le gardien d'une des plus luxueuses demeures du Cap avait téléphoné au commissariat d'Antibes pour signaler un pétard ou un coup de feu – en tout cas un bruit étrange – qui aurait été tiré sur le sentier rocheux jouxtant le parc de la propriété. Le commissariat n'avait pas fait grand cas de l'appel et l'avait redirigé vers les bureaux de la ¹⁰police municipale, qui n'avait rien trouvé de mieux que de la contacter *elle*, alors qu'elle n'était plus en service.

Lorsque son supérieur l'avait appelée pour lui demander d'aller jeter un œil sur le sentier côtier, Manon était déjà en tenue de soirée, prête à sortir. Elle aurait voulu lui répondre d'aller se faire voir, mais elle n'avait pas pu lui refuser ce service. Le matin même, le bonhomme avait accepté qu'elle conserve la Kangoo après ses heures de boulot. La voiture personnelle de Manon venait de rendre l'âme et, en ce samedi soir, elle avait absolument besoin d'un véhicule pour aller à un rendez-vous qui lui tenait à cœur.

Le lycée Saint-Exupéry, où elle avait été élève, fêtait ses cinquante ans et, à cette occasion, une soirée rassemblerait les anciens élèves de sa classe. Manon espérait secrètement y ²⁰revoir un garçon qui l'avait marquée autrefois. Un garçon différent des autres, qu'elle avait bêtement ignoré à l'époque, lui préférant des types plus âgés qui s'étaient tous révélés de sombres crétins. Cet espoir n'avait rien de rationnel – elle n'était même pas certaine qu'il serait présent à la soirée, et il avait sans doute oublié jusqu'à son existence –, mais elle avait besoin de croire qu'il allait enfin se passer quelque chose dans

sa vie. Manucure, coiffure, shopping : Manon s'était préparée toute l'après-midi. Elle avait claqué trois cents euros dans une robe droite en dentelle bleu nuit et en jersey de soie, avait emprunté un collier de perles à sa sœur et des escarpins à sa meilleure amie – une paire de Stuart Weitzman en daim qui lui faisait mal aux pieds.

Juchée sur ses talons, Manon alluma la torche de son téléphone et s'engagea sur le ³⁰chemin étroit qui, sur plus de deux kilomètres, longeait la côte jusqu'à la Villa Eilenroc. Elle connaissait bien cet endroit. Lorsqu'elle était enfant, son père l'emmenait pêcher dans les petites criques. [...]

Au bout d'une cinquantaine de mètres, Manon buta sur une barrière assortie d'une mise en garde : « Zone dangereuse – accès interdit ». Il y avait eu une forte tempête en milieu de semaine. Des coups de mer violents avaient provoqué des éboulements qui rendaient la promenade impraticable sur certains secteurs.

Manon hésita un instant et décida d'enjamber la barrière.

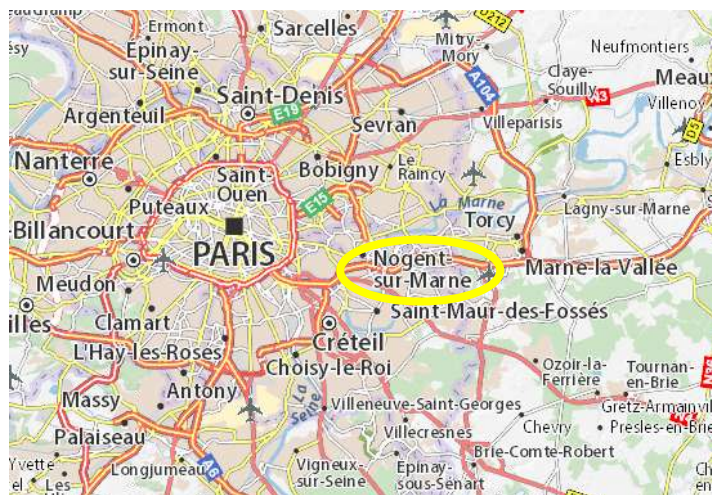
Texte descriptif

Sur le sentier du Grand Paris : de Nogent à Créteil, *dolce vita* sur la Marne

Par Pierre Hemme

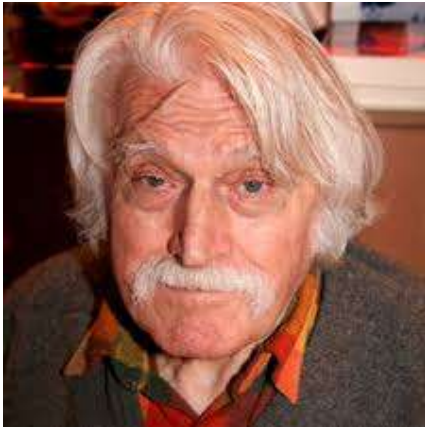
Publié le 19 décembre 2020

https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2020/12/19/sur-le-sentier-du-grand-paris-5-6-de-nogent-a-creteil-dolce-vita-sur-la-marne_6063908_4497319.html



Pour découvrir la banlieue autrement, rien de mieux que de suivre le sentier du Grand Paris, couvrant pas moins de 615 km. [...] On se promène dans le Val-de-Marne, dans le centre-ville de Nogent, celui de Cavanna et du Royal Palace [...].

Dans le centre-ville de Nogent-sur-Marne, on espérait d'abord retrouver un peu de la moustache de François Cavanna, rue Sainte-Anne. C'est là, dans la « Petite Italie » du Val-



de-Marne, qu'est né le cofondateur d'*Hara-Kiri* (1960) et de *Charlie Hebdo* (1970)⁵, qui écrit – parmi une foule d'essais et de romans – le récit autobiographique *Les Ritals* (Belfond, 1978). Il y décrit cette rue « *antique et délabrée* » dans les années 1930 ; le pavé grouillant de mêmes jusqu'au crépuscule ; les couples qui se hurlaient « *des choses épouvantables traversant portes et fenêtres* » ; les hommes qui s'asseyaient dehors « *blancs de plâtre ou gris de ciment* » en revenant des chantiers, et roulaient entre leurs doigts des cigarettes « *grosses comme des manches de pioche* ».

La ruelle qu'on traverse aujourd'hui n'est plus ni sale ni bruyante. Elle est quasiment vide. Une pancarte invite à ramasser les déjections canines tandis que l'on progresse sur un chemin pavé de tomnettes, bordé de jardinières coquettes et encadré par des immeubles bourgeois. Dans ce décor propre subsiste un ultime vestige du quartier d'origine, la résidence Sainte-Anne avec sa façade saumon, où naquit Cavanna, et sur laquelle a été posée une petite plaque signée par l'auteur, rappelant sa dimension « légendaire ». Un cadre encravaté venu chercher son scooter nous précise que « *des Italiens habitent toujours sur Nogent, il y a d'ailleurs de très bonnes pizzerias, mais ils ne sont plus regroupés par quartiers* ».

Texte informatif-explicatif

Comment attirer l'attention des jeunes sur Tiktok, sans se décrédibiliser ? Le dilemme des entreprises

Des entreprises profitent de la notoriété de l'application auprès de la « génération Z » pour y être présentes, espérant rajeunir leur image ou toucher des nouveaux profils.

Par Romane Bonnemé et Romane Pellen

Publié le 19 février 2021

www.lemonde.fr

La mise en scène est aussi attractive qu'efficace. Au premier plan, deux femmes s'appliquent un masque sur le visage. L'une est la directrice de communication d'une entreprise de cosmétiques, *La Rosée*, l'autre en est la responsable digitale. En fond sonore, *Les Quatre Saisons* de Vivaldi. A mesure que le rythme de la musique s'accélère, le

⁵ **François Cavanna** est né en 1923 d'un père italien et il est mort en 2014. Après plusieurs petits métiers, il entreprend à partir de 1945 une carrière de journaliste, puis de dessinateur humoristique. Il participe en 1960 à la création de « **Hara Kiri** » qui devient en 1970 « **Charlie Hebdo** », le très célèbre journal satirique au ton caustique et irrévérencieux. Son style satirique, drôle, vivant et coloré, l'a rendu célèbre dès ses premiers romans qui sont autobiographiques (*Les Ritals*, *Les Russkoffs*, *Bête et méchant...*). Pour mieux le connaître, lisez le bel article sur *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/01/30/mort-du-dessinateur-francois-cavanna_4356745_3382.html

duo se laisse entraîner dans une danse effrénée. Un bandeau blanc apparaît alors à l'écran : « *Vous êtes la personne qu'il nous faut ? Postulez avec votre meilleur TikTok !* » Ce film n'est autre qu'une campagne de recrutement.

À l'image de celle-ci, de courtes vidéos dans lesquelles les salariés d'une entreprise se mettent en scène pour recruter de nouveaux profils fleurissent sur le réseau social chinois, en plein essor en France. Depuis le confinement, l'utilisation de TikTok s'est accélérée : 11 millions de Français l'utilisent chaque mois, contre 4,4 millions en juin 2019, selon le baromètre annuel Harris Interactive, réalisé en mai 2020, sur un échantillon de 2 043 personnes. Désormais, chaque mois, 35 % des 15 à 24 ans regardent des vidéos sur TikTok – ils étaient 8 % en 2019. Contacté, TikTok ne souhaite pas communiquer sur l'audience de sa plate-forme vidéo en France.

Le choix de l'humour

Profitant de la notoriété de l'application auprès de la « génération Z », les entreprises ont fait de TikTok un nouveau terrain de jeu, désireuses de rajeunir leur image, de recruter ou de toucher de nouveaux profils. La méthode ? En moins d'une minute, faire rire ou capter l'attention avec de la musique, des sketches ou une chorégraphie. Tout l'enjeu est que la publication soit remarquée au milieu des autres danses, « challenges » et chansons qui s'enchaînent sur TikTok. Avec un risque : le manque de crédibilité de ces nouvelles propositions d'emploi.

Texte argumentatif

Faut-il proposer un menu végétarien à la cantine tous les jours ?

Publié le 25 janvier 2021

Par Marie Aline

https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/01/25/faut-il-proposer-un-menu-vegetarien-a-la-cantine-tous-les-jours_6067479_4500055.html

L'argument économique

La convention citoyenne pour le climat (CCC) a affirmé l'objectif d'engager la restauration collective dans des pratiques plus vertueuses. L'une de ses propositions instaure l'obligation pour les cantines scolaires en self-service d'introduire un menu végétarien quotidien. Cela permettrait, entre autres, de réduire les coûts de 10 %, car les produits carnés sont les plus chers. Une économie qui pourrait être réintroduite dans l'achat de denrées en circuit court. La CCC a voté à 93 % en faveur de cette mesure.

L'argument écologique

Si les enfants ont le choix, ils iront vers des menus dont ils ne laisseront pas la moitié. De plus, près d'un an après l'entrée en vigueur de la loi Egalim, qui oblige la restauration

scolaire à servir un repas végétarien par semaine, Greenpeace a publié, en septembre, une étude qui atteste les bénéfices d'une telle mesure : une baisse de 14 à 19 % des gaz à effet de serre, de 8 à 11 % de la consommation d'eau liée à l'agriculture, de 22 à 27 % des importations d'aliments pour animaux d'élevage et donc une réduction du risque de déforestation.

L'argument nutritionnel

Dès 2015, l'OMS classait la viande rouge et transformée comme cancérigène pour l'homme. Depuis, il est avéré qu'une alimentation plus végétale réduit le risque de cancer mais aussi de maladies cardio-vasculaires et de diabète. Par ailleurs, une étude réalisée par le ministère de l'agriculture en 2013 démontre une inversion des tendances : les classes les moins aisées consomment moins de fruits et légumes que les classes sociales supérieures. La cantine scolaire pourrait donc pallier ce manque.

Le contre-argument économique

Le 8 janvier, le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Julien Denormandie, a refusé l'obligation d'un menu végétarien quotidien mais a soutenu une expérimentation sur deux ans. L'évaluation portera notamment sur le coût des repas, puisque, selon le cabinet du ministre, *« il n'est pas à exclure qu'une telle alternative soit susceptible d'engendrer un surcoût pour la restauration collective »*. Car, selon Restau'co, le réseau interprofessionnel du secteur, les plats industriels végétariens (servis faute de mieux) coûtent plus cher qu'une viande bio.

Le contre-argument écologique

Un milliard de repas sont servis chaque année par les cantines scolaires. Selon une étude de l'Ademe⁶ datée d'octobre 2020 sur la lutte contre le gaspillage, 100 g de nourriture sont jetés à chaque repas, soit 110 000 tonnes par an, dont environ 30 % des accompagnements et 20 % des entrées (le plus souvent des légumes). L'une des craintes liée à l'obligation d'une proposition d'un menu végétarien quotidien est de voir les chiffres du gaspillage multipliés par deux ou par quatre. Car plus il y a de plats proposés, plus il y a de gabegie.

Le contre-argument nutritionnel

Un menu végétarien par jour mettrait en péril l'équilibre nutritionnel, selon le ministère de l'agriculture, qui s'appuie sur une étude de l'ANSES de 2019 indiquant que 25 % des filles de 13 à 17 ans ont des carences en fer liées au manque de viande, poisson ou œuf. Cette information, couplée à l'idée que le déjeuner de la cantine serait le seul repas équilibré pris par les enfants issus des milieux populaires, enjoint à la prudence. Si l'on veut égaler la qualité nutritionnelle d'un repas carné avec un repas végétarien, un effort colossal est nécessaire.

⁶ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Texte injonctif (ou prescriptif)

La tourtière à la viande de porc : la recette de Marie-Claude Lortie

La chroniqueuse au quotidien québécois « La Presse » s'est réconciliée avec la cuisine canadienne grâce au chef Martin Picard, qui en a réinterprété les plats traditionnels, comme cette tourtière.

Par Camille Labro
Publié le 20 mars 2020
www.lemonde.fr



Pour 4 à 6 personnes

225 g de beurre bien froid, 275 g de farine T55, 70 ml d'eau froide, 1 pincée de sel, 1 oignon ciselé, 3 gousses d'ail hachées, 1 grosse noix de beurre, 100 g de champignons de Paris hachés, 100 ml de vin blanc, 500 g de porc haché, 200 g de viande de jarret de cochon (à braiser), 1 pied de porc (braisé et désossé), 1 pomme de terre râpée, ¼ de c. à café de clou de girofle moulu, ¼ de c. à café de cannelle, sel et poivre du moulin, 1 jaune d'œuf.

La préparation

Pour la pâte, couper le beurre en cubes de 2 cm. Mélanger la farine, le sel et le beurre du bout des doigts ou dans un robot. Il doit rester des miettes de beurre de 2-3 mm dans la farine. Ajouter l'eau et former un pâton sans trop travailler la pâte. Filmer et laisser au froid au moins 2 heures. Faire braiser 1 à 2 heures les viandes en cocotte, au four, dans un fond de bouillon et avec quelques aromates, jusqu'à ce qu'elles s'effilochent. Puis désosser le pied et effiloche le jarret.

Dans une casserole, faire suer l'oignon et l'ail dans le beurre. Ajouter les champignons jusqu'à ce que leur eau se soit évaporée. Mouiller au vin blanc et laisser réduire à sec. Ajouter le porc haché et les épices. Cuire 5 à 10 minutes en remuant. Ajouter le pied de porc et la pomme de terre hachée, sel, poivre et faire cuire encore 10 minutes.

Abaisser la pâte en deux ronds de 25 cm de diamètre. Tapisser un moule à tarte de 20 cm de diamètre avec un disque. Remplir avec l'appareil de viande hachée, ajouter le jarret braisé effiloché. Fermer la tourtière avec le deuxième disque de pâte. Badigeonner la tourtière d'un peu de jaune d'œuf, faire une cheminée pour que la vapeur puisse s'échapper.

La cuisson

Quinze minutes au four à 200 °C, puis vingt minutes à 175 °C. Servir avec une sauce ketchup maison ou un chutney et une salade verte.